



COMMUNE DE FAMARS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/22

Séance du : mardi 11 juin 2024 à 19h30

Présents : DUPIRE Véronique, BRUNET Joël, WUILMOT Annie, QUIEVREUX Philippe, PAMART Jean-Baptiste, PREVOT Michèle, VAN GULCK Marie-Christine, PEPIN Philippe, DE SAINT WAAST Pascal, OBJOIE Anne-Gaëlle, BOUSSEMART David, DELPORTE Laëtitia, DELCOURT Sylvain, CAILLIERET Jean

Excusés : LECOT Ghislaine (pouvoir à WUILMOT Annie), MAILLARD Hervé (pouvoir à Jean CAILLIERET), DEDISE Christian (pouvoir à Jean-Baptiste PAMART), CHAVALLE Leïla (pouvoir à OBJOIE Anne-Gaëlle)

Absents Jacques MOREL, TALBERT Patricia, LORETTE Valérie, FROMONT Aurélie, DUPIRE-JOLY Anne-Sophie

Le conseil municipal, légalement convoqué le 6 juin 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Véronique DUPIRE, Maire de Famars.

Membres en exercice : 23
Présents : 14
Procurations : 4

Absents : 5
Votants : 18

OBJET : APPROBATION DU CONTRAT AVEC LA SOCIÉTÉ PICKUP POUR UN POINT RELAIS COLIS

Un contrat a été établi entre la commune de Famars et la société PICKUP Services afin d'offrir aux usagers un point colis relais au sein de la collectivité.

Plus précisément, il s'agit d'un hub de service permettant de retirer les commandes de plus de 90 000 e-commerçants, mais aussi de rendre possible le market place, le dépôt commerçant, et le service de conciergerie et d'économie collaborative.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-29,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal :

ACCEPTE le contrat avec la société PICKUP Services

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document pour la bonne mise en œuvre de la présente délibération.

DÉCLARE à l'unanimité l'approbation de la signature du contrat référencé en objet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Véronique DUPIRE

publié sur le site internet communal le 01/07/2024